

MyConseils.com

— vos finances, nos conseils —

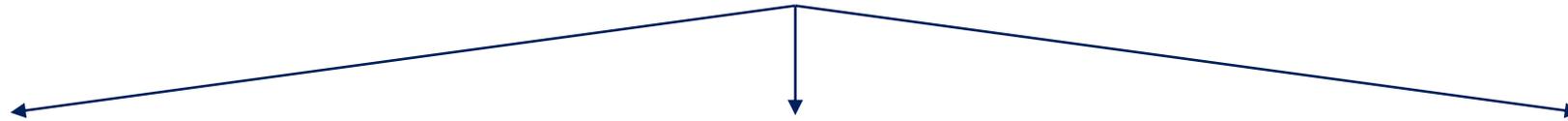
Jimmy PIEDOIS

Conseiller en Gestion de Patrimoine

Jimmy PIEDOIS - MyConseils.com
20 Rue de Falaise – 14000 Caen
Téléphone : 06.70.93.17.32
Mail : j.piedois.myconseils@gmail.com

MyConseils.com

— vos finances, nos conseils —



MyConseils.com

— Patrimoine —

MyConseils.com

— Financement —

MyConseils.com

— Assurance —

“ Accédez à une gamme de solutions
complète et qualitative ”

Vos objectifs

- Réduire vos **Impôts**
- Préparer et consolider votre **Retraite**
- Se créer et optimiser votre **Épargne**
- Anticiper et **Transmettre** votre patrimoine
- Obtenir des **Revenus** complémentaires
- Sécuriser et **Protéger** votre famille et vos proches

Nos solutions

▪ Placements Financiers :



Assurance Vie
Plan d'Épargne Retraite (PER)
Contrat de Capitalisation
Girardin industriel
Épargne salariale (PEI/PERCOI)
Fond d'Investissement de Proximité (FIP)

▪ Immobilier :



Résidence Principale (Neuf)
Résidence Secondaire (Neuf)
Investissement Locatif (Neuf)
SCPI de rendement
Défiscalisation Immobilière

Nos Avantages

- Une offre accessible
- Une gamme complète et qualitative constituée en totale indépendance
- Prix direct Promoteurs / Sociétés de gestion
- Un stock de + 27 000 Logements
- Des projets partout en France et Dom-Tom

Vos objectifs

- Couvrir votre protection sociale
- **Protéger** votre famille
- Mettre en place un nouveau **Contrat**
- **Répondre à vos obligations légales**
- Pérenniser votre **Entreprise**
- **Comparer** vos contrats actuels

Nos solutions

• Particuliers :



Complémentaire santé
Prévoyance
Assurance emprunteur

▪ Professionnels :



Prévoyance individuelle
Santé individuelle
Retraite individuelle

▪ Entreprises :



Santé collective
Prévoyance collective
Epargne salariale

Nos Avantages

- Des conditions tarifaires négociées
- Un accompagnement sur-mesure
- Une offre à 360°
- Un interlocuteur unique

NOTRE FORCE :

Indépendance

Gamme complète auprès de partenaires reconnus

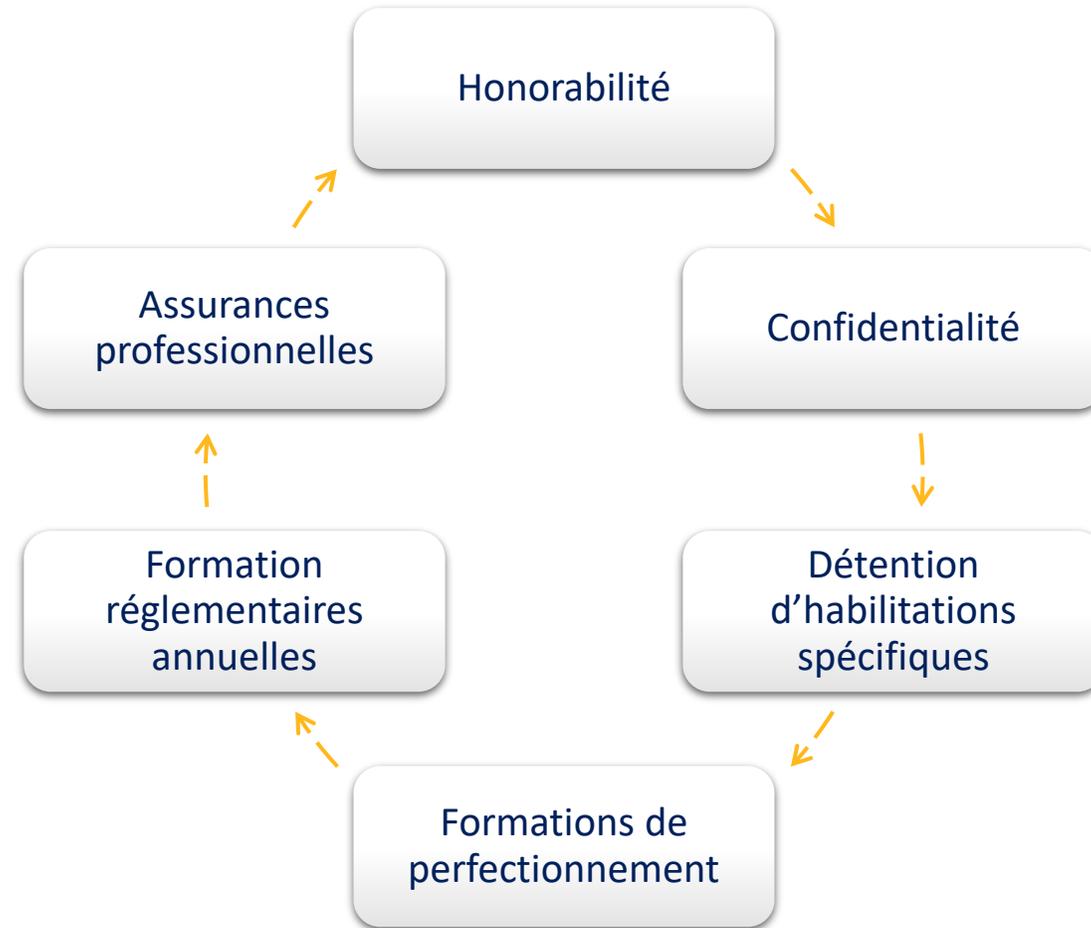
Accompagnement

Interlocuteur unique et sur la durée

Accessibilité

Solutions dès 50€ par mois / Pas d'honoraires

UN METIER REGLEMENTE :



LES ETAPES D'UN ENTRETIEN

1^{er} rendez-vous :

- Découverte de la situation du client
- Définition des objectifs à court – moyen – long terme



2^{ème} rendez-vous :

- Présentation d'une étude patrimoniale avec une stratégie financière et fiscale



3^{ème} rendez-vous :

- Mise en place de la / des solution(s) sélectionnée(s)





Préparer la transmission
de son patrimoine

Pourquoi préparer la transmission de son patrimoine?

Eviter une répartition non souhaitée en organisant la transmission de son patrimoine

Protéger le conjoint survivant

Aider ses enfants ou des proches

Des droits de succession pouvant aller jusqu'à 60%!

Comment répondre à ces objectifs ?



Protéger le conjoint survivant

- Contrat de mariage: régimes communautaires, séparatistes...
- Dispositions particulières: Donation entre époux, clause de préciput...
- Le PACS, non... mais couplé à un testament, OUI!

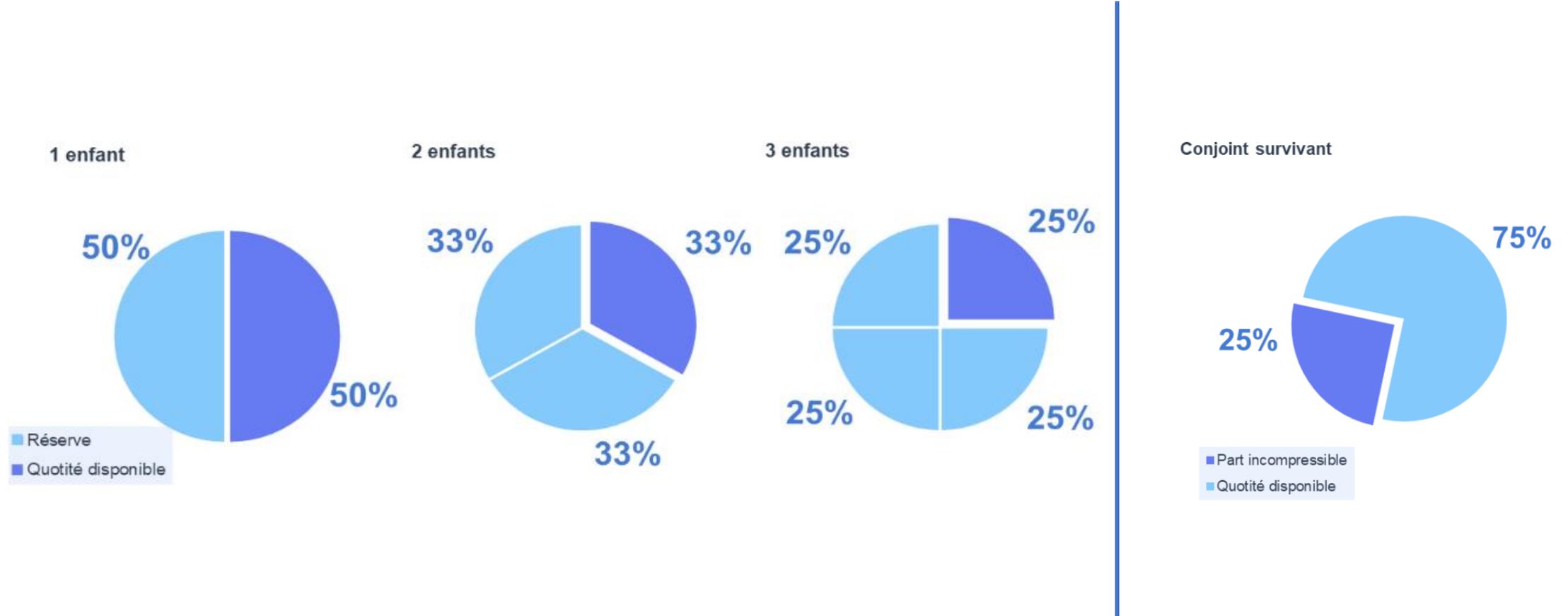


Testament

- Document écrit permettant d'organiser la transmission de son patrimoine.
- Plusieurs formes: authentique (notarié) ou olographe.

Vigilance à la réserve héréditaire !

La réserve héréditaire et la quotité disponible



Donner de son vivant!

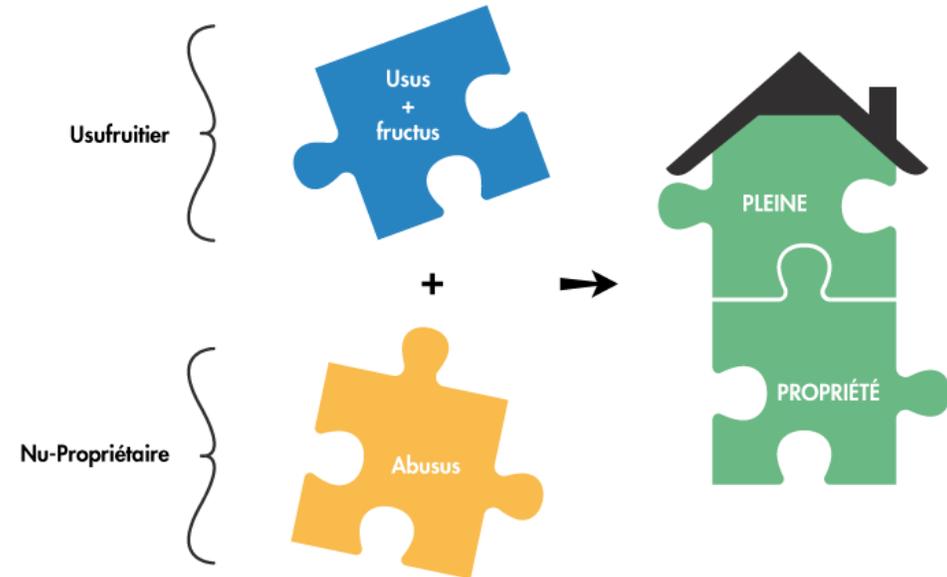
Donation en pleine-propriété

- D'une somme d'argent ou d'un bien immobilier.
- Abattement 100 000€ par parent et par enfant renouvelable tous les 15 ans.

Donation démembrée

- Commencer la transmission tout en conservant l'usage de son patrimoine
- Protéger le conjoint survivant
- Réduire la fiscalité
- Optimiser l'utilisation des abattements de donation

| Age de l'usufruitier | Valeur de l'usufruit | Valeur de la nue-propiété |
|----------------------|----------------------|---------------------------|
| Moins de 20 ans | 90 % | 10 % |
| De 21 ans à 30 ans | 80 % | 20 % |
| De 31 ans à 40 ans | 70 % | 30 % |
| De 41 ans à 50 ans | 60 % | 40 % |
| De 51 ans à 60 ans | 50 % | 50 % |
| De 61 ans à 70 ans | 40 % | 60 % |
| De 71 ans à 80 ans | 30 % | 70 % |
| De 81 ans à 90 ans | 20 % | 80 % |
| 91 ans et plus | 10 % | 90 % |



L'assurance vie, un puissant outil de transmission patrimoniale

- Une transmission 100% sur-mesure.
- Un traitement « hors succession »: non pris en compte dans le calcul de la quotité disponible
- Une fiscalité unique: 152 500€ par bénéficiaire exonérés de fiscalité pour les sommes versées avant 70 ans.
- La clause démembrée, un puissant levier pour démultiplier les abattements et réduire davantage la fiscalité.
- Le couteau-suisse de l'épargne

Prévoyance – Assurance Décès

- Garantir un capital prédéfini.
- Désigner librement ses bénéficiaires.
- Dans quels cas?
 - En cas d'absence/faible présence d'épargne.
 - Patrimoine à prépondérance immobilière -> paiement des droits de succession.

D'autres axes de travail...

- Constitution de SCI familiale pour transmettre un patrimoine immobilier.
- Constitution d'une société holding pour gérer un patrimoine financier et immobilier (suite cession entreprise par exemple...).
- ...

A qui s'adresser?

1) Réaliser une étude patrimoniale avec votre CGP préféré!



2) Orientation vers notaire pour réaliser les actes authentiques de testament, donation...

